



PARTICIPATION? NON INTERESSEMENT? OUI, UN PEU

Le 9 juin, la Direction a reçu l'ensemble des organisations syndicales signataires de l'accord d'intéressement afin de communiquer et commenter le montant de l'enveloppe de la participation aux bénéficiaires, ainsi que celle de l'intéressement des salariés aux résultats de l'entreprise.

La participation : elle est uniquement dépendante des bénéfices de l'entreprise, qui comme chacun sait, sont cette année malheureusement nuls. Nous n'auront donc pas de participation.

L'intéressement : Malgré les résultats négatifs des comptes de l'entreprise sur l'exercice 2008/2009, et grâce à l'accord d'intéressement dont l'UNSA PNC est signataire, il y aura bien un versement au titre de l'intéressement en septembre.

Explications :

Les quatre critères suivants qui déterminent le montant de l'enveloppe ne sont pas tous dépendants des résultats économiques.

- Résultats d'exploitation du groupe AF : - 259 M€ = intéressement lié : néant
- Résultats net du groupe AF : - 620M€ = intéressement lié : néant
- Résultats d'exploitation du groupe AF/KLM : - 129M€ intéressement lié : néant
- Résultats des indicateurs de performances de la Cie AF : c'est le paramètre non financier qui permet de dégager une somme de **6,8M€**. Ce sera l'intéressement de base.

Un intéressement complémentaire de **1,446M€** est rajouté par l'entreprise à l'enveloppe de base pour compenser la différence entre répartition proportionnelle au salaire et répartition uniforme, cette mesure est destinée aux bas salaires. L'intéressement de base est distribué proportionnellement au salaire brut.

Chaque salarié à temps plein percevra en septembre un intéressement minimum de 130 €

- Personnel sol: mini 130€, maxi 640€
- PNT : mini 130€ maxi 700€
- PNC : mini 130€ maxi 345€